

 CANAL D'IRRIGATION DE LA VALLÉE DES BAUX ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE DU CANAL D'IRRIGATION DE LA VALLÉE DES BAUX ETABLISSEMENT PUBLIC	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE DES PROPRIÉTAIRES		N° 2025/03
	Assemblée Extraordinaire des Propriétaires du mardi 05 décembre 2025 à la salle polyvalente du Paradou		
	La séance est ouverte à 17h30 sous la présidence de Monsieur Gilles JOSUAN.		

OBJET : ÉLECTIONS POUR LE RENOUVELLEMENT DES SYNDICS DE L'ASA

Le Président informe l'assemblée que :

- 1) Les mandats de :
 - M. Bernard GALAS - membre titulaire - 1ère circonscription
 - M. Patrick LAFFITTE - membre titulaire - 2ème circonscription
 - M. Patrick MONNIER - membre titulaire - 3ème circonscription
 - M. Alain GONFOND - membres suppléant - 2ème circonscription
 - M. Jean-Benoît HUGUES - membre suppléant - 1ère circonscription
 - M. Frédéric GALLE - membre suppléant - 3ème circonscription
 arrivent à expiration en 2025
- 2) Le mandat de M. Jean-Pierre PATIN - membre titulaire - 2ème circonscription arrive lui aussi à expiration en 2025.
 Il précise que M. PATIN, démissionnaire en 2024, a été remplacé depuis sa démission par le suppléant M. GONFOND, et ce pour la durée du mandat restant à courir, conformément à l'article 9 des statuts.

Dans le cadre de cette assemblée, il convient donc de procéder à l'élection de :

- ✓ 1 membre titulaire pour la 1ère circonscription (fin de mandat de M. GALAS),
- ✓ 2 membres titulaires pour la 2ème circonscription (fin de mandat de M. LAFFITTE et fin de mandat de M. PATIN),
- ✓ 1 membre titulaire pour la 3ème circonscription (fin de mandat de M. MONNIER),
- ✓ 3 membres suppléants (fin de mandat de MM. GONFOND, HUGUES et GALLE).

Le Président présente la liste des postes de syndics à renouveler ainsi que les noms des propriétaires membres qui se sont portés candidats.

Circonscription	Postes de syndics à renouveler	Titulaire / suppléant	Nombre de syndics à élire	Candidats	Pour le poste de
1ère	M. Bernard GALAS (sortant)	Titulaire	2	M. Clément PELLISSIER	Titulaire
				Mme Bénédicte CROUAU	Titulaire
	M. Jean-Benoît HUGUES (sortant rééligible)	Suppléant		M. Jean-Benoît HUGUES	Suppléant
2ème	M. Jean-Pierre PATIN (démissionnaire)	Titulaire	3	M. Alain GONFOND	Titulaire
	M. Patrick LAFFITTE (sortant rééligible)	Titulaire		M. Patrick LAFFITTE	Titulaire
	M. Alain GONFOND (sortant rééligible)	Suppléant (remplace M. PATIN)		Mme Edith FAVIER	Suppléant
3ème	M. Patrick MONNIER (sortant rééligible)	Titulaire	2	M. Patrick MONNIER	Titulaire
	M. Frédéric GALLE (sortant rééligible)	Suppléant		M. Frédéric GALLE	Suppléant

Le Président invite l'assemblée à se prononcer par un vote à bulletin secret sur le renouvellement des postes de syndics.

Après dépouillement, les résultats des votes sont les suivants :

1^{ère} circonscription :

 **Poste de syndic titulaire (1 poste à renouveler, deux candidats) :**

1^{er} tour :

Le nombre de voix exprimées est de 587. Le seuil de la majorité absolue est de 295 voix.

Le candidat qui obtient la majorité absolue des voix dès le 1^{er} tour est élu syndic titulaire pour une durée de 4 ans.

- M. Clément PELLISSIER : **394 voix** → élu syndic titulaire pour une durée de 4 ans.
- Mme Bénédicte CROUAU : **193 voix** → n'est pas élue au poste de syndic.
- 0 bulletin blanc et 0 bulletin nul.

 **Poste de syndic suppléant (1 poste à renouveler, 1 candidat) :**

1^{er} tour :

Le nombre de voix exprimées est de 269. Le seuil de la majorité absolue est de 136 voix.

Le candidat qui obtient la majorité absolue des voix dès le 1^{er} tour est élu syndic suppléant pour une durée de 4 ans.

- M. Jean-Benoît HUGUES : **269 voix** → élu syndic suppléant pour une durée de 4 ans.
- 0 bulletin blanc et 0 bulletin nul.

2^{ème} circonscription :

 **Postes de syndic titulaire (2 postes à renouveler, 2 candidats) :**

1^{er} tour :

Le nombre de voix exprimées est de 196. Le seuil de la majorité absolue est de 99 voix.

Les candidats qui obtiennent la majorité absolue des voix dès le 1^{er} tour sont élus syndic titulaire pour une durée de 4 ans.

- M. Patrick LAFFITTE : **180 voix** → élu syndic titulaire pour une durée de 4 ans.
- M. Alain GONFOND : **182 voix** → élu syndic titulaire pour une durée de 4 ans.
- 0 bulletin blanc et 14 bulletins nuls.

 **Poste de syndic suppléant (1 poste à renouveler, 1 candidat) :**

1^{er} tour :

Le nombre de voix exprimées est de 173. Le seuil de la majorité absolue est de 88 voix.

Le candidat qui obtient la majorité absolue des voix dès le 1^{er} tour est élu syndic suppléant pour une durée de 4 ans.

- Mme Edith FAVIER : **159 voix** → élue syndic suppléante pour une durée de 4 ans.
- 0 bulletin blanc et 14 bulletins nuls.

3^{ème} circonscription :

Postes de syndic titulaire (1 poste à renouveler, 1 candidat) :

1^{er} tour :

Le nombre de voix exprimées est de 91. Le seuil de la majorité absolue est de 47 voix.

Le candidat qui obtient la majorité absolue des voix dès le 1^{er} tour est élu syndic titulaire pour une durée de 4 ans.

- M. Patrick MONNIER : **89 voix** → élu syndic titulaire pour une durée de 4 ans.
- 2 bulletins blancs et 0 bulletin nul.

Poste de syndic suppléant (1 poste à renouveler, 1 candidat) :

1^{er} tour :

Le nombre de voix exprimées est de 91. Le seuil de la majorité absolue est de 47 voix.

Le candidat qui obtient la majorité absolue des voix dès le 1^{er} tour est élu syndic suppléant pour une durée de 4 ans.

- M. Frédéric GALLE : **91 voix** → élu syndic suppléant pour une durée de 4 ans.
- 0 bulletin blanc et 0 bulletin nul.

La présente délibération est transmise à Monsieur le Préfet des Bouches-du-Rhône pour visa.

Le Président de l'ASA
M. Gilles JOSUAN

**ASA DU CANAL D'IRRIGATION
DE LA VALLÉE DES BAUX**

Etablissement Public

ZA La Capelette III - Rue des Mirocouffers

13520 MAUSSANE LES ALPILLES

Tél. 04 90 54 30 16

comptabilite-secretaire@canal-valleedesbaux.fr

www.canal-valleedesbaux.fr